



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E149045

VALABLE JUSQU'AU 14/12/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/11/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AGEN 807704408RC47

Siret : 807 704 408 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0072311 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6505185704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6505185704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : JULIEN ETABLISSEMENTS

CLAPE  
47210 VILLEREAL

Téléphone : 06 27 58 93 35

Portable : 06 27 58 93 35

Site Internet :

E-mail : etablissements.julien@orange.fr

Responsabilité légale :

TOURELLOU ERIC, VINCENT GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/10/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/10/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	07/10/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	07/10/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	07/10/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.